

Participation électorale de divers groupes de jeunes Canadiens à l'élection fédérale de 2015

Rapport commandé pour Élections Canada

*Valérie Anne Mahéo, Ph. D.
Sara Vissers, Ph. D.*

*Université McGill
Centre pour l'étude de la citoyenneté
démocratique*

Juin 2016



Table des matières

Sommaire	5
Introduction	7
Enquête nationale auprès des jeunes	8
1. Niveaux de participation électorale de différents groupes de jeunes Canadiens	8
2. Profils sociodémographiques des différents groupes de jeunes	11
3. Obstacles à l'accès touchant les différents groupes de jeunes	16
4. Ressources et attitudes politiques.....	21
5. Mobilisation sociale et politique	23
6. Engagement social et politique.....	25
7. Explication de la participation électorale des différents groupes de jeunes : modèle multivarié.....	27
Conclusion et recommandations	34
Bibliographie	36
Notes de fin de document.....	39

Note au lecteur

Le présent rapport (traduit de l'anglais) a été présenté lors de la conférence « Youth Political Participation: On the Diverse Roads to Democracy » (participation politique des jeunes : les voies diversifiées vers la démocratie), tenue les 16 et 17 juin 2016, à Montréal (Québec).

SOMMAIRE

Contexte

Il est généralement reconnu que les jeunes Canadiens votent moins que le reste de la population. Cependant, des données probantes montrent qu'il existe certains écarts entre les groupes de jeunes Canadiens et que certains jeunes votent moins que d'autres. Le présent rapport se penche sur les écarts de la participation au scrutin chez les Canadiens âgés de 18 à 34 ans et cherche à déterminer les causes de la plus faible propension à voter de divers groupes de jeunes Canadiens. Le rapport effectue une comparaison entre les jeunes Autochtones et non-Autochtones, les jeunes appartenant à une minorité visible et ceux qui ne font pas partie d'un tel groupe, les jeunes vivant en milieu urbain et ceux vivant en milieu rural, les jeunes ayant un emploi et ceux sans emploi ou aux études et, enfin, les jeunes handicapés et ceux qui n'ont pas de handicap.

Le présent rapport s'appuie sur l'Enquête nationale auprès des jeunes (ENJ), qui a été menée par Élections Canada après l'élection fédérale du 19 octobre 2015. L'ENJ, qui a été administrée par Nielsen en ligne ou par téléphone cellulaire, a sondé un total de 3 009 Canadiens de l'ensemble des provinces et des territoires. Au total, 2 506 répondants étaient de jeunes Canadiens âgés de 18 à 34 ans, tandis que 503 étaient âgés de 35 ans ou plus. L'échantillon de jeunes comportait un échantillon représentatif sur le plan national (1 752) et un suréchantillon de différents sous-groupes de jeunes (754) : jeunes Autochtones, jeunes de communautés ethnoculturelles, jeunes vivant en milieu rural, jeunes handicapés et jeunes sans emploi (Nielsen 2016).

Aperçu des résultats

Dans le rapport, nous présentons des données probantes montrant en quoi les différents groupes de jeunes se distinguent en ce qui a trait à leur situation sociodémographique, leurs expériences sociales et leur participation politique, et comment ces facteurs contribuent à expliquer la participation électorale de divers groupes de jeunes Canadiens. Dans le cadre de l'élection fédérale de 2015, nous avons constaté que les jeunes en milieu rural et ceux n'ayant pas d'emploi étaient beaucoup moins susceptibles de voter. Leurs taux de participation électorale autodéclarés sont, respectivement, de 68 % et de 47 %, comparativement au taux de participation de 71,1 % pour les jeunes en général. Nos résultats laissent entendre que la participation électorale des jeunes peut être expliquée par les mêmes facteurs que ceux liés à la participation des citoyens canadiens plus âgés. Par conséquent, le modèle de ressources traditionnel semble s'appliquer aux jeunes également (Blais et Loewen 2011, Gélinau 2013). Cependant, les analyses révèlent que les différents sous-groupes de jeunes présentent des niveaux de ressources variables et que plusieurs caractéristiques sociodémographiques, les obstacles à l'accès et les

attitudes politiques sont des facteurs plus importants que d'autres pour expliquer la participation électorale de certains groupes de jeunes.

INTRODUCTION

Dans de nombreuses démocraties occidentales, la participation électorale est à la baisse. Au Canada, comme dans d'autres pays, le déclin de la participation a tendance à être observé surtout chez les jeunes citoyens (Blais et coll. 2004, Dalton 2007, Blais et Loewen 2011). Cependant, les jeunes ne « décrochent » pas tous de la politique électorale au même rythme. En effet, plusieurs études ont présenté des données probantes selon lesquelles certains jeunes peuvent être plus susceptibles de ne pas voter (Gidengil et coll. 2003, Blais et coll. 2004). En fait, selon Gélinau (2013), dans le cadre de l'élection générale canadienne de 2011, les jeunes Autochtones, les jeunes qui ne sont pas nés au Canada, les jeunes ayant un faible revenu et niveau de scolarité et les jeunes en milieu rural présentaient des taux de participation électorale inférieurs (comparativement aux jeunes non-Autochtones, aux jeunes nés au pays, aux jeunes mieux nantis et aux jeunes en milieu urbain).

Dans de nombreuses études comportementales, les jeunes sont traités comme un groupe monolithique, mais, dans le présent rapport, nous cherchons à faire enquête sur les écarts de la participation électorale chez différents groupes de jeunes Canadiens et à expliquer pourquoi certains groupes de jeunes sont moins susceptibles de participer aux élections. De nombreuses études du comportement politique s'appuient sur le modèle de ressources pour expliquer pourquoi les citoyens participent aux élections (Verba et Nie 1972, Verba et coll. 1995). Dans le modèle de volontarisme civique, Verba et ses collègues (1995) établissent trois séries de facteurs tenant lieu de déterminants importants de la participation politique : ressources socioéconomiques (comme le niveau de scolarité et le revenu), mobilisation psychologique (comme l'intérêt politique et les connaissances connexes) et ressources sociales (comme la participation à certaines organisations). Des études antérieures ont révélé que les jeunes présentent des facteurs semblables à ceux d'autres citoyens expliquant leur décision de voter (Blais et Loewen 2011, Gélinau 2013), mais ils se distinguent néanmoins en ce qui a trait aux niveaux de ces ressources. Par ailleurs, les jeunes de différents milieux, qui ont des cadres de vie différents, peuvent posséder des niveaux variables de ressources économiques, sociales et politiques. Nous comparons donc les profils sociodémographiques et les différentes ressources accessibles aux jeunes Autochtones par rapport aux jeunes non-Autochtones, aux jeunes appartenant à une minorité visible comparativement aux jeunes qui n'appartiennent pas à un tel groupe, aux jeunes sans emploi et aux études par rapport aux jeunes ayant un emploi, aux jeunes en milieu urbain ou rural et aux jeunes handicapés par rapport à ceux qui n'ont pas de handicap.

Dans la première section, nous nous penchons sur la variation de la participation électorale chez les groupes de jeunes Canadiens âgés de 18 à 34 ans. Dans la deuxième section, nous présentons la comparaison des différents groupes de jeunes en ce qui a trait à leurs profils sociodémographiques et à leurs cadres de vie. Dans les sections subséquentes, nous abordons plusieurs facteurs importants expliquant la participation électorale : obstacles à l'accès, ressources politiques, attitudes

politiques, mobilisation politique et engagement social et politique. Enfin, dans la dernière section, nous présentons un modèle multivarié qui permet d'estimer l'importance de chaque facteur pour expliquer la participation électorale de différents groupes de jeunes au Canada. Nous concluons notre rapport en fournissant un sommaire des conclusions et plusieurs recommandations stratégiques.

ENQUÊTE NATIONALE AUPRÈS DES JEUNES

L'enquête que nous avons utilisée pour notre analyse est l'Enquête nationale auprès des jeunes (ENJ) de 2015, menée par Élections Canada à la suite de l'élection fédérale générale d'octobre 2015. L'ENJ présente un vaste échantillon représentatif, ainsi qu'un suréchantillon de jeunes Autochtones, de jeunes de communautés ethnoculturelles, de jeunes sans emploi, de jeunes habitants en milieu rural et de jeunes handicapés. Par ailleurs, l'ENJ de 2015 aborde les détails importants liés aux obstacles à la motivation et à l'accès auxquels les jeunes Canadiens ont été confrontés pendant la dernière élection fédérale générale ainsi que d'autres variables explicatives clés concernant les électeurs, comme les ressources politiques ainsi que les attitudes, la mobilisation et l'engagement connexes. Par conséquent, l'ENJ de 2015 est une excellente source de données pour examiner l'incidence variable des obstacles à l'accès et d'autres variables explicatives traditionnelles relatives à la participation au scrutin chez les sous-groupes de jeunes.

Au total, 3 009 Canadiens ont été visés par l'enquête : 2 506 répondants étaient des Canadiens âgés de 18 à 34 ans (répartis par région : Canada atlantique, Québec, Ontario, Prairies, Colombie-Britannique et Nord) et 503 étaient âgés de 35 ans ou plus. L'ENJ de 2015 a utilisé une méthode d'échantillonnage mixte. Au total, 1 503 répondants ont été sélectionnés aléatoirement et ont effectué l'enquête par téléphone cellulaire. Les 1 506 autres répondants ont été sélectionnés de façon non aléatoire par l'entremise de groupes de discussion en ligne. Pour veiller à ce que les différents sous-groupes de jeunes d'intérêt soient représentés adéquatement, un suréchantillon a été établi pour les cinq sous-groupes suivants : jeunes Autochtones (n = 264, dont 15 % vivent dans une réserve), jeunes de communautés ethnoculturelles (n = 718), jeunes en milieu rural (n = 815), jeunes handicapés (n = 280) et jeunes sans emploi qui ne sont pas aux études (n = 175). Pour obtenir de plus amples renseignements sur les sous-échantillons et procédures de pondération utilisés, voir le rapport d'enquête fourni par Nielsen (2016).

1. NIVEAUX DE PARTICIPATION ÉLECTORALE DE DIFFÉRENTS GROUPES DE JEUNES CANADIENS

Afin de répondre à la question consistant à déterminer pourquoi les jeunes Canadiens sont moins susceptibles de voter en cas d'élections, nous nous penchons plus particulièrement sur différents groupes de jeunes Canadiens et comparons leur

participation électorale. En effet, des études antérieures ont souligné que les faibles taux de participation des jeunes citoyens, qui continuent de diminuer, peuvent être attribués au fait que certains groupes de jeunes participent beaucoup moins que d'autres (Gidengil et coll. 2003, Blais et coll. 2004, Gallego 2009, Gélinau 2013).

Nous commençons par examiner la participation au scrutin signalée pour différents sous-groupes d'âge à l'élection fédérale de 2015. Des données probantes antérieures nous informent du fait que les jeunes votent moins que les gens âgés, mais on s'attend généralement à ce que les personnes votent à des taux plus élevés à mesure qu'elles prennent de l'âge. Il s'agit de l'effet du cycle de vie (Wolfinger et Rosenstone 1980, Highton et Wolfinger 2001). En octobre 2015, les jeunes Canadiens étaient en effet moins susceptibles de voter que les Canadiens âgés, et, comme le montre le tableau 1, la participation au scrutin tend à être plus élevée plus les électeurs canadiens sont âgés. Le taux de participation signaléⁱ chez les Canadiens âgés de 18 et de 19 ans est de 68,1 %. Ce taux passe à 70,6 % chez les personnes âgées de 20 à 24 ans et à 78,2 % chez les 25 à 29 ans. La participation au scrutin des 30 à 34 ans est légèrement inférieure, à 67,3 %. La participation électorale signalée est plus élevée chez les Canadiens des groupes d'âge plus avancé : 91,5 % des Canadiens âgés de 35 ans ou plus ont indiqué qu'ils avaient voté à l'élection fédérale de 2015. En conformité avec les conclusions de Gélinau (2013), nous constatons que l'augmentation de la participation n'est pas linéaire. Cependant, contrairement aux résultats de l'ENJ portant sur l'élection fédérale de 2011, nous n'observons pas de diminution de la participation électorale signalée chez les jeunes âgés de 20 à 24 ans, mais nous l'observons plutôt chez les jeunes âgés de 30 à 34 ans (Gélinau 2013). Ces résultats montrent qu'un écart important de la participation selon l'âge demeure entre les groupes de jeunes et de personnes plus âgées, soit un écart de 23,4 points de pourcentage entre la participation des 18 et 19 ans et celle des citoyens âgés de 35 ans ou plus.

Tableau 1 : Participation électorale autodéclarée des sous-groupes de jeunes à l'élection fédérale du 19 octobre 2015

	%	Échantillon total
Groupes d'âge		
18 et 19 ans	68,1***	260
De 20 à 24 ans	70,6***	771
De 25 à 29 ans	78,2***	682
De 30 à 34 ans	67,3***	741
Jeunes Canadiens (de 18 à 34 ans)	71,1***	2 454
Canadiens âgés (35 ans et plus) •	91,5	503
Cadre de vie		
Jeunes en milieu rural (population inférieure à 10 000 personnes)	68,0*	547
Jeunes en milieu urbain (population d'au moins 10 000 personnes) •	72,8	1 864
Statut d'Autochtone		
Jeunes Autochtones	70,0	110
Jeunes non-Autochtones •	71,5	2 333
Statut de minorité visible		
Jeunes appartenant à une minorité visible	69,6	408
Jeunes n'appartenant pas à une minorité visible •	72,8	1 985
Statut de personne handicapée		
Jeunes handicapés	70,6	102
Jeunes sans handicap •	71,6	2 340
Statut professionnel		
Jeunes sans emploi	47,0***	83
Étudiants	73,3	505
Jeunes ayant un emploi •	72,3	1 846

Remarque : Pour le cadre de vie, le statut d'Autochtone, le statut de minorité visible, le statut de personne handicapée et le statut professionnel, nous tenons seulement compte des jeunes Canadiens âgés de 18 à 34 ans.

Différences importantes sur le plan statistique : *** $p < 0,001$; ** $p < 0,01$; * $p < 0,05$ (catégorie de référence : •).

Le tableau 1 présente également la participation électorale autodéclarée à l'élection fédérale de 2015 des 11 sous-groupes de jeunes sur lesquels nous nous penchons dans le présent rapport. Les résultats laissent tout d'abord entendre qu'il y a un écart important entre la participation des jeunes en milieu rural (c.-à-d. avec une population inférieure à 10 000 habitants) et celle des jeunes en milieu urbain (c.-à-d. avec une population d'au moins 10 000 habitants). La participation électorale signalée des jeunes en milieu rural est de 68 %, comparativement à 72,8 % pour les jeunes en milieu urbain. Cet écart de la participation correspond aux conclusions antérieures relativement à l'élection fédérale de 2011 (Gélineau 2013). La participation électorale des jeunes Autochtones (70 %) est inférieure à celle des

jeunes non-Autochtones (71,5 %), tandis que les jeunes de minorités visibles présentent également un taux plus faible de participation (69,6 %) que les jeunes ne faisant pas partie d'un tel groupe (72,8 %). Cependant, ces écarts ne sont pas importants sur le plan statistique et sont beaucoup plus petits que prévu. Bilodeau et Turgeon (2015) avaient fait part d'un écart de 16 points de pourcentage entre la participation des Canadiens des minorités visibles et celle des autres Canadiens à l'élection fédérale de 2011, tandis que nous constatons un écart de 3 points de pourcentage à l'élection de 2015. Par ailleurs, Gélineau (2013) a constaté un écart de 20 points de pourcentage entre la participation des jeunes Autochtones et non-Autochtones à l'élection générale de 2011, mais nous constatons seulement un écart de 1,5 point de pourcentage. Le taux de participation des jeunes sans handicap est seulement un point de pourcentage plus élevé que celui des jeunes handicapés. Conformément à une recherche antérieure (Jarvis et coll. 2005), nous observons un écart important entre la participation des jeunes sans emploi (47 %) et celle des étudiants (73,3 %) et des jeunes ayant un emploi (72,3 %).

Les résultats révèlent que les écarts de la participation électorale de différents sous-groupes de jeunes Canadiens ne sont pas aussi grands que prévu et ne correspondent pas systématiquement aux données probantes antérieures. Cela peut être dû au contexte précis de l'élection générale de 2015 et à l'augmentation générale du taux de participation. En effet, le taux de participation à l'élection fédérale générale de 2015 a atteint 68,3 %, soit le taux de participation le plus élevé depuis l'élection de 1993.

2. PROFILS SOCIODÉMOGRAPHIQUES DES DIFFÉRENTS GROUPES DE JEUNES

Afin d'explorer les raisons expliquant les écarts de la participation électorale, le rapport compare tout d'abord les caractéristiques sociodémographiques de différents sous-groupes de jeunes. On sait que certaines variables sociodémographiques, comme le sexe, le niveau de scolarité, le revenu, la profession, le statut de minorité visible et le statut d'immigration, ont une incidence importante sur le comportement électoral (Verba et coll. 1995, Gallego 2007, Blais et Loewen 2011). Le tableau 2 présente les liens bidimensionnels entre les caractéristiques sociodémographiques et les sous-groupes de jeunes. On compare les caractéristiques sociodémographiques des différents sous-groupes de jeunes, soit le cadre de vie, le statut d'Autochtone, le statut de minorité visible, le statut de personne handicapée et le statut professionnel.

Statut d'Autochtone

Globalement, les jeunes Autochtones sont légèrement plus jeunes et ont une mobilité résidentielle plus élevée comparativement aux jeunes non-Autochtones. Fait encore plus marquant, les jeunes Autochtones ont des niveaux beaucoup moins élevés de ressources socioéconomiques que les jeunes non-Autochtones, lesquelles sont mesurées selon le revenu, le niveau de scolarité et la profession. L'écart de revenu est relativement marqué : 71,1 % des jeunes Autochtones âgés de 18 à

34 ans signalent un revenu du ménage inférieur à 40 000 \$, comparativement à 44,4 % des jeunes Canadiens non autochtones. Les jeunes Autochtones présentent également un niveau de scolarité moins élevé : 33 % d'entre eux ont un diplôme d'études secondaires ou moins, comparativement à 22,8 % des jeunes non-Autochtones. Enfin, les jeunes Autochtones sont plus susceptibles d'être aux études et d'avoir déménagé au cours de la dernière année et moins susceptibles d'avoir un emploi comparativement aux jeunes non-Autochtones, ce qui peut expliquer en partie cet écart de revenu.

Statut de minorité visible

Après examen du profil des jeunes appartenant à une minorité visible, nous pouvons constater que ce groupe présente un profil sociodémographique distinct. Ces jeunes signalent le niveau de scolarité le plus élevé chez tous les sous-groupes de jeunes, et ils sont beaucoup moins susceptibles d'avoir un diplôme d'études secondaires ou moins (18,6 %) que les jeunes n'appartenant pas à une minorité visible (23,2 %). Cependant, ils signalent des niveaux inférieurs de revenu du ménage et sont moins susceptibles d'avoir un emploi comparativement aux jeunes n'appartenant pas à une minorité visible, ce qui peut être expliqué partiellement par la discrimination dans le marché du travail. Les jeunes de minorités visibles sont, règle générale, plus jeunes et moins susceptibles d'être mariés et d'avoir des enfants, mais ils sont beaucoup plus susceptibles d'être nés à l'extérieur du Canada, comparativement aux jeunes n'appartenant pas à une minorité visible.

Statut professionnel

Comme il a été mentionné précédemment, il y a des écarts importants entre la participation électorale des jeunes sans emploi, des étudiants et des jeunes ayant un emploi. Le taux de participation inférieur des jeunes sans emploi pourrait avoir partiellement trait au fait que leurs niveaux de scolarité et leurs revenus de ménage sont inférieurs. Parmi les jeunes sans emploi, 41,2 % ont signalé avoir un diplôme d'études secondaires ou moins, et 61 % d'entre eux ont un revenu du ménage inférieur à 40 000 \$. Les jeunes sans emploi sont également légèrement plus jeunes, moins susceptibles d'être nés au Canada et moins susceptibles d'être mariés, comparativement aux jeunes ayant un emploi.

Il n'y a pas d'écart important entre la participation des étudiants et celle des Canadiens ayant un emploi âgés de 18 à 34 ans, mais les étudiants présentent un profil sociodémographique différent de celui des jeunes ayant un emploi. En effet, ils signalent des niveaux de scolarité plus élevés, et une plus grande proportion d'entre eux ont effectué des études universitaires (53,1 %), comparativement aux jeunes ayant un emploi (45 %). Cependant, ils déclarent des niveaux de revenu du ménage inférieurs (en grande partie en raison du fait qu'ils sont aux études et qu'ils ne vivent plus avec leurs parents) à ceux des jeunes ayant un emploi. Enfin, ils sont plus jeunes, moins susceptibles d'être nés au Canada, d'être mariés et d'avoir des enfants et ont une plus grande mobilité résidentielle que les jeunes ayant un emploi.

Cadre de vie

Le tableau 2 compare les profils sociodémographiques des jeunes vivant en milieu rural ou dans de petites collectivités (c.-à-d. avec une population inférieure à 10 000 personnes) et ceux des jeunes vivant en milieu urbain. Les jeunes en milieu rural sont, règle générale, plus jeunes, plus susceptibles d'avoir des enfants et plus susceptibles d'être nés au Canada que les jeunes en milieu urbain. Fait encore plus marquant, les jeunes en milieu rural présentent, dans l'ensemble, des niveaux de scolarité très inférieurs (seulement 37 % d'entre eux ont fait des études universitaires) et des niveaux de revenu inférieurs (49,4 % d'entre eux ont un revenu du ménage inférieur à 40 000 \$), comparativement aux jeunes vivant en milieu urbain.

Tableau 2 : Caractéristiques sociodémographiques de différents sous-groupes de jeunes

	Statut d'Autochtone		Statut de minorité visible		Statut professionnel			Cadre de vie		Statut de personne handicapée	
	Autochtone	Non-Autochtone •	Appartenant à une minorité visible	N'appartenant pas à une minorité visible •	Sans emploi	Étudiant	Ayant un emploi •	Milieu rural	Milieu urbain •	Jeune handicapé	Sans handicap •
Revenu du ménage (inférieur à 40 000 \$ en %)	71,1***	44,4	51,8**	43,9	61,0***	77,9***	36,3	49,4*	43,7	74,4***	44,4
Marié (en %)	26,9	35,6	23,1***	38,1	19,8***	12,5***	42,2	38,0	34,5	20,0**	35,9
Ayant des enfants (en %)	25,7	22,0	15,6***	23,2	17,6	5,5***	27,1	28,4***	20,5	11,4**	22,6
Mobilité résidentielle (déménagement au cours de la dernière année en %)	57,0**	42,2	38,7	43,4	43,9	51,4***	40,5	42,6	42,6	43,7	42,9
Né à l'étranger (en %)	5,5*	12,4	36,8***	6,5	18,6*	15,2**	10,8	5,9***	13,7	6,6	12,4
Sexe : masculin (en %)	42,3	51,0	44,3**	52,0	55,8	49,3	50,7	42,4***	53,2	45,3	50,8
Âge (moyenne)	25,1*	26,1	25,0***	26,3	26,0*	22,3***	27,1	25,4***	26,3	24,9	26,1
Niveau de scolarité (diplôme le plus élevé en %)											
Études secondaires ou moins	33,0*	22,8	18,6*	23,2	41,2***	24,6	22,1	26,8*	40,8	21,2	23,4
Études postsecondaires	23,9	30,7	23,8	31,3	28,7	22,2***	32,8	36,2**	28,7	33,6	30,2
Études universitaires	43,1	46,5	55,9	44,6	26,7***	53,1**	45,0	37,0***	49,4	45,1	46,4

Statut professionnel											
Sans emploi (en %)	3,6	3,4	2,9	3,4	-	-	-	2,3	3,7	9,5***	3,2
Étudiants (en %)	38,2***	20,5	33,3***	18,8	-	-	-	22,3	20,9	37,1***	20,6
Ayant un emploi (en %)	58,2***	76,1	64,1***	77,8	-	-	-	75,3	75,4	53,3***	76,2
n minimum	97	2 141	357	1 837	64	452	1 817	492	1 715	90	2 145

Remarque : Jeunes Canadiens âgés de 18 à 34 ans.

Différences importantes sur le plan statistique : *** $p < 0,001$; ** $p < 0,01$; * $p < 0,05$ (catégorie de référence : ●).

Statut de personne handicapée

Enfin, le tableau 2 compare les caractéristiques sociodémographiques entre les jeunes ayant un ou des handicaps et ceux n'ayant pas de handicap. Les jeunes handicapés sont généralement moins susceptibles d'être mariés et d'avoir des enfants, et ils sont relativement plus nombreux dans la catégorie des étudiants et des jeunes sans emploi, comparativement aux jeunes âgés de 18 à 34 ans sans handicap. Il n'y a pas d'écart entre le niveau de scolarité des deux groupes, mais les jeunes handicapés sont beaucoup plus susceptibles de signaler un niveau de revenu inférieur (74,4 % d'entre eux ont un revenu du ménage inférieur à 40 000 \$).

Nous constatons que les différents groupes de jeunes présentent des profils sociodémographiques assez distincts ainsi que des cadres de vie différents. Cependant, nous avons aussi constaté que les jeunes Autochtones, les jeunes appartenant à une minorité visible, les jeunes en milieu rural, les jeunes sans emploi, les étudiants et les jeunes handicapés présentent tous des niveaux de revenu inférieurs en comparaison. De plus, règle générale, ces groupes affichent un désavantage comparatif, par rapport au niveau de scolarité ou à l'emploi (ou les deux). Les niveaux de ressources socioéconomiques généralement inférieurs présentés par ces groupes de jeunes expliqueraient pourquoi ils sont moins susceptibles de voter aux élections (Verba et coll. 1995). Les étudiants ont tendance à faire figure d'exception à cet égard. Des études antérieures laissent entendre que les étudiants ont un taux de participation relativement élevé comparativement aux autres jeunes (Gélineau 2013). Certaines variables sociodémographiques peuvent avoir une signification différente pour les étudiants. Par exemple, les étudiants n'ont pas encore terminé leurs études; par conséquent, leurs niveaux de scolarité ne reflètent pas les niveaux de scolarité qu'ils atteindront ultimement. Par ailleurs, la mobilité résidentielle peut ne pas revêtir la même signification pour les étudiants. Si ces derniers ne vivent pas avec leurs parents, il est très probable qu'ils vivent dans leur appartement depuis peu. En outre, le revenu familial a tendance à avoir une signification différente pour les étudiants, selon qu'ils vivent avec leurs parents ou non (Niemi et Hanmer 2010). Nous déterminons la signification des caractéristiques sociodémographiques pour la participation au scrutin des différents sous-groupes de jeunes dans la dernière section, dans le modèle multivarié.

3. OBSTACLES À L'ACCÈS TOUCHANT LES DIFFÉRENTS GROUPES DE JEUNES

Nous présentons maintenant la manière dont les différents sous-groupes de jeunes font face aux obstacles à la participation pouvant faire qu'il est plus difficile pour eux de voter et pouvant ultimement limiter leur participation à l'élection fédérale. Nous nous penchons plus précisément sur le degré de connaissance des répondants à propos de la façon de voter aux élections fédérales, la facilité de trouver les renseignements connexes et la simplicité avec laquelle ils peuvent voter. Tout d'abord, pour évaluer la connaissance qu'ont les jeunes du processus électoral, nous déterminons si les jeunes connaissent les multiples façons de voter dans le cadre d'une élection fédérale (autre voter en personne au bureau de vote la journée de

l'élection)ⁱⁱ et s'ils savent qu'ils doivent confirmer leur identité et leur adresse quand ils votentⁱⁱⁱ. Ensuite, nous évaluons la simplicité avec laquelle les jeunes peuvent trouver de l'information sur l'endroit où ils peuvent voter, à quel moment et comment^{iv}. Le dernier ensemble de variables permet de déterminer la facilité avec laquelle les jeunes peuvent voter. Par conséquent, nous cherchons à déterminer si les jeunes répondants ont reçu une carte d'information de l'électeur par courrier; s'ils ont utilisé le service d'inscription des électeurs en ligne d'Élections Canada pour vérifier, mettre à jour ou effectuer leur inscription en tant qu'électeurs; et la mesure dans laquelle il a été ou aurait été facile pour eux de connaître le lieu de vote, de confirmer leur adresse et de renvoyer le bulletin de vote postal (pour ceux qui ont voté par la poste)^v. Le tableau 3 présente les liens bidimensionnels ainsi que les obstacles à l'accès, les ressources et les attitudes politiques des différents sous-groupes de jeunes.

La première section du tableau 3 présente les obstacles à l'accès et le degré de connaissance des 11 sous-groupes de jeunes par rapport au processus électoral. Nous constatons tout d'abord que les jeunes Autochtones, les jeunes de minorités visibles, les jeunes sans emploi, les étudiants et les jeunes handicapés ont généralement un niveau inférieur de connaissance du processus électoral comparativement, respectivement, aux jeunes non-Autochtones, aux jeunes n'appartenant pas à une minorité visible, aux jeunes ayant un emploi et aux jeunes sans handicap. Par ailleurs, les jeunes Autochtones étaient moins susceptibles d'avoir reçu une carte d'information de l'électeur d'Élections Canada comparativement aux autres jeunes Canadiens. Seulement 66,9 % des jeunes Autochtones ont indiqué avoir reçu une carte d'information de l'électeur, comparativement à 77,1 % des jeunes Canadiens non autochtones. Même si les écarts entre les groupes définis par le statut de minorité visible, le statut professionnel, le cadre de vie et le statut de personne handicapée n'étaient pas importants sur le plan statistique, nous constatons que les jeunes appartenant à une minorité visible, vivant en milieu rural et étant sans emploi, les étudiants et les jeunes handicapés étaient également, en comparaison, moins susceptibles d'avoir reçu une carte d'information de l'électeur^{vi}.

En ce qui concerne le recours à la plateforme d'inscription en ligne d'Élections Canada, nous constatons que les étudiants étaient plus susceptibles de l'avoir utilisée comparativement aux jeunes ayant un emploi (et aux autres groupes de jeunes). En fait, 34,6 % des étudiants ont signalé avoir utilisé la plateforme en ligne. Cela peut s'expliquer par le fait que les étudiants utilisent davantage Internet et sont plus présents en ligne (DiMaggio et coll. 2004). Par contre, les jeunes en milieu rural étaient moins susceptibles d'avoir utilisé la plateforme en ligne (moins de 24,5 % ont signalé l'avoir utilisée) comparativement aux jeunes en milieu urbain (29,2 %). La pénétration d'Internet progresse continuellement au Canada, mais des problèmes de connexion peuvent encore expliquer l'utilisation moins fréquente du système d'inscription en ligne dans les régions rurales.

Enfin, les jeunes sans emploi, les étudiants et les jeunes handicapés ont eu plus de difficulté à voter que les jeunes ayant un emploi et ceux n'ayant pas de handicap. D'autres analyses ont révélé que les jeunes handicapés prévoyaient avoir plus de difficulté ou ont eu plus de difficulté à confirmer leur identité et leur adresse comparativement aux jeunes sans handicap. Les étudiants prévoyaient avoir plus de difficulté ou ont eu plus de difficulté à trouver leur lieu de vote et à confirmer leur identité et leur adresse. Par ailleurs, les jeunes Autochtones, les jeunes de minorités visibles, les jeunes sans emploi^{vii} et les étudiants ont eu plus de difficulté à trouver de l'information sur l'endroit où voter, quand et comment (comparativement aux jeunes non-Autochtones, aux jeunes n'appartenant pas à une minorité visible et à ceux ayant un emploi).

Tableau 3 : Obstacles à l'accès, attitudes politiques et facteurs de motivation de différents groupes de jeunes

	Statut d'Autochtone		Statut de minorité visible		Statut professionnel			Cadre de vie		Statut de personne handicapée	
	Autochtone	Non-Autochtone	Appartenant à une minorité visible	N'appartenant pas à une minorité visible	Sans emploi	Étudiant	Ayant un emploi	Milieu rural	Milieu urbain	Jeune handicapé	Sans handicap
Obstacles à l'accès											
Connaissance : façon de voter (moyenne, de 0 à 3)	0,5**	0,7	0,5***	0,74	0,4**	0,71	0,7	0,6***	0,7	0,7	0,7
Connaissance : preuves d'identité, vote en ligne (moyenne, de 0 à 3)	2,4*	2,5	2,4**	2,5	2,3	2,4*	2,5	2,4	2,5	2,3**	2,5
Réception de la carte d'information de l'électeur (en %)	66,9**	77,1	73,9	78,1	67,8	74,4	77,8	75,9	77,0	69,7	77,0
Recours à l'inscription en ligne (en %)	33,7	27,7	31,1	27,6	20,2	34,6***	26,4	24,5*	29,2	34,4	27,6
Facilité de voter (moyenne, de 2 à 8)	7,2	7,3	7,3	7,4	7,0**	7,1***	7,4	7,3	7,4	7,0**	7,4
Facilité de trouver des renseignements sur l'endroit où voter, quand et comment (moyenne, de 3 à 12)	9,8*	10,3	10,1*	10,3	10,0	10,0***	10,4	10,2	10,3	9,9	10,3
<i>n minimum</i>	103	2 313	401	1 961	74	499	1 784	522	1 803	93	2 266
Ressources et attitudes											
Intérêt : politique (moyenne, de 1 à 4)	3,1	3,0	3,0	3,1	2,8**	3,0*	3,1	2,9***	3,1	2,9	3,0
Intérêt : élection (moyenne, de 1 à 4)	3,4	3,4	3,4	3,4	3,0***	3,3	3,4	3,3**	3,4	3,4	3,4
Connaissances politiques (moyenne, de 0 à 5)	2,4***	2,9	2,9	2,9	2,3***	2,9	2,9	2,6***	3,0	2,7	2,9
Facilité de trouver des renseignements sur les candidats et les partis politiques (moyenne, de 1 à 4)	3,2	3,1	3,0**	3,2	3,1	3,1	3,1	3,2	3,1	3,1	3,1
Confiance en la compétence politique (moyenne, de 1 à 4)	2,4*	2,7	2,4***	2,7	2,4*	2,5**	2,7	2,5***	2,7	2,6	2,6
Satisfaction à l'égard de la démocratie (moyenne, de 1 à 4)	2,6**	2,8	2,9***	2,8	2,8	2,8	2,8	2,8	2,8	2,6*	2,8
Perception de la capacité de réponse du pouvoir politique (moyenne, de 1 à 4)	2,3**	2,5	2,4*	2,5	2,3*	2,5	2,5	2,4**	2,5	2,3*	2,5

Voter est un devoir civique (en %)	46,6	51,3	48,7	52,1	33,1**	53,9	51,1	49,3	51,7	47,2	51,3
n minimum	75	1 708	302	1 452	73	491	1 716	387	1 760	62	1 725

Remarque : Jeunes Canadiens âgés de 18 à 34 ans.

Différences importantes sur le plan statistique : *** p<0,001; ** p<0,01; * p<0,05 (catégorie de référence : ●).

En résumé, les jeunes Autochtones, les jeunes appartenant à une minorité visible, les jeunes sans emploi, les étudiants, les jeunes en milieu rural et les jeunes handicapés font généralement face à plus d'obstacles à la participation que les groupes de la majorité. Tout d'abord, tous ces sous-groupes montraient des niveaux inférieurs de connaissance au sujet du processus électoral. Ensuite, les jeunes Autochtones étaient moins susceptibles d'avoir reçu une carte d'information de l'électeur, tandis que les jeunes en milieu rural étaient moins susceptibles d'avoir recouru à l'inscription en ligne. Enfin, les jeunes sans emploi, les étudiants et les jeunes handicapés ont eu plus de difficulté à trouver le lieu de vote ou à confirmer leur identité et leur adresse. Ces obstacles contribuent à expliquer les niveaux inférieurs de participation, et nous analysons leur incidence dans le modèle multivarié expliquant la participation électorale (dans la dernière section).

4. RESSOURCES ET ATTITUDES POLITIQUES

Nous présentons maintenant la comparaison entre les différents sous-groupes de jeunes Canadiens quant à leurs ressources et attitudes politiques. La revue de la documentation permet de constater que les personnes qui ont beaucoup de connaissances politiques, qui sont intéressées par la politique, qui ont confiance en leur compétence politique et en la capacité de réponse des politiciens et qui croient que voter est un devoir sont plus susceptibles de voter (Verba et coll. 1995, Delli Carpini et Keeter 1996, Blais 2000, Dalton 2007). Par conséquent, nous nous penchons sur l'intérêt des jeunes envers la politique en général et, plus précisément, en ce qui concerne la dernière élection fédérale; la perception selon laquelle voter est un devoir civique; les degrés de satisfaction à l'égard de la démocratie canadienne; et le sentiment de compétence politique^{viii}. Le sentiment de compétence politique a trait à la croyance du jeune selon laquelle il peut comprendre la politique et possède les capacités pour participer à la politique et avoir une incidence sur les affaires actuelles. Par perception de la capacité de réponse du pouvoir politique, on entend la croyance des jeunes selon laquelle les politiciens et les partis tiennent compte de leurs intérêts et actions politiques. Nous examinons le degré de connaissance générale affiché par les jeunes répondants au sujet de la politique^{ix}. Enfin, nous déterminons également la mesure dans laquelle il a été difficile pour les jeunes Canadiens de trouver des renseignements sur les partis politiques et les candidats. La deuxième section du tableau 3 compare les ressources et les attitudes politiques des sous-groupes de jeunes Canadiens.

Tout d'abord, nous constatons que les jeunes Autochtones ne sont pas moins intéressés par la politique ou l'élection fédérale, mais ils affichent des niveaux inférieurs de connaissances politiques, comparativement aux jeunes non-Autochtones. Les jeunes Autochtones ont tendance à se sentir moins compétents sur le plan de la politique que les jeunes non-Autochtones et ils ont également tendance à être moins positifs dans leur évaluation des institutions politiques. Ils sont, en fait, moins satisfaits à l'égard du fonctionnement de la démocratie au Canada et sont moins susceptibles de croire que le gouvernement se

soucie de ce qu'ils pensent. Ces résultats donnent à penser que les jeunes Autochtones ne sont pas complètement désintéressés par la politique, mais, comme d'autres études l'ont déjà montré, ils font preuve de désengagement par rapport aux institutions canadiennes (Harell et coll. 2009).

Les jeunes de minorités visibles présentent un aussi grand intérêt et ont autant de connaissances à l'égard de la politique, mais ils croient qu'ils sont moins compétents sur le plan de la politique et ont des perceptions moins positives de la capacité de réponse du pouvoir politique comparativement aux jeunes n'appartenant pas à une minorité visible. Cependant, ils sont plus satisfaits à l'égard du fonctionnement de la démocratie canadienne. Ces attitudes contraires peuvent refléter des caractéristiques liées à l'immigration, à la socialisation politique dans d'autres contextes nationaux et aux processus d'intégration politique au Canada. Les jeunes appartenant à une minorité visible ont également tendance à considérer qu'il est plus difficile de trouver des renseignements sur les partis politiques et les candidats.

Quand on compare les jeunes en fonction du statut professionnel, les résultats montrent une distinction entre les jeunes sans emploi et ceux ayant un emploi, mais seulement quelques différences entre les étudiants et les jeunes ayant un emploi. Globalement, les jeunes sans emploi sont moins intéressés par la politique en général, ils étaient moins intéressés par la dernière élection fédérale et ils sont moins nombreux à croire que voter est un devoir civique. L'écart est marqué : seulement 33,1 % des jeunes sans emploi croient que voter est un devoir civique, comparativement à 51,1 % des jeunes ayant un emploi. Les Canadiens sans emploi âgés de 18 à 34 ans se considèrent comme moins compétents sur le plan de la politique et croient que les politiciens tiennent moins compte de leurs demandes comparativement aux jeunes ayant un emploi. Ils présentent également des niveaux beaucoup moins élevés de connaissances politiques. Contrairement à ce à quoi nous nous attendions, les étudiants semblent être légèrement moins intéressés par la politique, se sentent moins compétents sur le plan de la politique et montrent moins de facilité à trouver des renseignements politiques que les jeunes ayant un emploi.

Les résultats dans la deuxième section du tableau 3 révèlent de multiples distinctions importantes par rapport aux attitudes politiques et à la mobilisation psychologique des jeunes en milieu rural ou en milieu urbain. Les jeunes âgés de 18 à 34 ans en milieu rural présentent des niveaux inférieurs d'intérêt à l'égard de la politique et de l'élection fédérale de 2015 et des degrés inférieurs de connaissances politiques comparativement aux jeunes en milieu urbain. Comme d'autres sous-groupes de jeunes, ils se considèrent comme moins compétents sur le plan de la politique et sont moins susceptibles de croire que les politiciens répondent à leurs demandes, comparativement aux jeunes en milieu urbain.

Les jeunes handicapés présentent moins de différences quant aux attitudes et aux ressources politiques, comparativement aux jeunes sans handicap. Les résultats du tableau 3 laissent entendre que les répondants handicapés se distinguent seulement en ce qui concerne leurs degrés inférieurs de satisfaction à l'égard de la démocratie

et la perception de la capacité de réponse du pouvoir politique. Les jeunes Canadiens handicapés sont généralement moins satisfaits de la démocratie canadienne et ils croient que les politiciens et décideurs tiennent moins compte de leurs demandes et actions politiques, comparativement aux jeunes Canadiens sans handicap.

La deuxième section du tableau 3 laisse entendre que les sous-groupes de jeunes sur lesquels nous mettons l'accent dans le présent rapport affichent des tendances similaires par rapport aux ressources et attitudes politiques. Tout d'abord, tous les sous-groupes de jeunes (sauf les jeunes handicapés) signalent des niveaux inférieurs de compétences politiques comparativement aux autres jeunes Canadiens : ils sont plus susceptibles de considérer que la politique est trop complexe pour qu'ils puissent la comprendre. Ensuite, ils présentent tous des attitudes moins positives à l'égard des institutions canadiennes. Ils sont, règle générale, moins satisfaits à l'égard de la démocratie canadienne et sont moins susceptibles de croire que les partis et les gouvernements répondent à leurs besoins et tiennent compte des enjeux importants pour eux. En outre, même si tous les sous-groupes de jeunes sont généralement moins susceptibles de considérer que voter est un devoir civique, seuls les jeunes sans emploi sont beaucoup moins susceptibles de croire cela. En ce qui a trait aux ressources politiques, tous les sous-groupes de jeunes, mais surtout les jeunes Autochtones, les jeunes sans emploi et les jeunes en milieu rural, présentent des niveaux inférieurs semblables de connaissances politiques. Par contre, seuls les jeunes sans emploi et les jeunes en milieu rural (et les étudiants dans une certaine mesure) affichent des niveaux inférieurs d'intérêt. Comme nous savons que ces facteurs liés aux ressources et aux attitudes sont des facteurs essentiels expliquant la participation électorale, nous examinerons en détail leur importance dans le modèle multivarié.

5. MOBILISATION SOCIALE ET POLITIQUE

L'ENJ nous permet d'examiner l'importance de la mobilisation en ce qui a trait au comportement électoral. Le recensement des écrits a montré que le fait de « se faire demander » de participer peut se révéler être un facteur important dans la décision de participer à la politique (Rosenstone et Hansen 1993, Verba et coll. 1995). Les citoyens peuvent se faire encourager à voter par des membres de leurs réseaux personnels et par les partis politiques. Des études ont montré que les partis politiques et les candidats qui joignent les électeurs utilisent un moyen efficace pour inciter les gens à voter (Huckfeldt et Sprague 1992). Cependant, selon des données probantes, la mobilisation sociale varie d'un groupe social à l'autre, et les partis politiques ne s'adressent pas également à tous les groupes de citoyens (Gray et Caul 2000). Dans la présente section, nous déterminons si les jeunes ont été encouragés à aller voter par leur réseau social général, leurs enseignants, les médias et les organisations sociales et communautaires et à quelle fréquence^x. Nous nous penchons également sur les efforts de campagne déployés par les partis politiques avant l'élection fédérale de 2015^{xi}.

Le tableau 4 présente les niveaux de mobilisation sociale et politique dont ont fait l'objet les différents sous-groupes de jeunes dans le cadre de l'élection fédérale de 2015^{xiii}. Les résultats révèlent que les jeunes Autochtones, les jeunes de minorités visibles et les étudiants étaient beaucoup plus encouragés à aller voter par leurs réseaux personnels et des organisations que les jeunes non-Autochtones et les jeunes n'appartenant pas à une minorité visible, les jeunes sans emploi et ceux ayant un emploi. Si nous tenons compte également de la mobilisation effectuée par certaines organisations propres aux groupes (c.-à-d. organisations autochtones pour les jeunes Autochtones, groupes culturels ou ethniques pour les jeunes appartenant à une minorité visible, organisations étudiantes pour les étudiants et organisations représentant les personnes handicapées pour les jeunes handicapés), les écarts au chapitre de la mobilisation deviennent encore plus marqués entre les sous-groupes de jeunes (et continuent d'être importants sur le plan statistique). Cela indique que les organisations propres aux groupes jouent un rôle dans la mobilisation de leurs jeunes membres, mais elles ne sont pas les seules à encourager les jeunes à voter.

Les résultats ne montrent pas de différences importantes dans les efforts de campagne des partis politiques pour les différents groupes de jeunes. Cependant, moins d'étudiants ont déclaré avoir été joints par un parti politique (25,1 %) comparativement aux jeunes ayant un emploi (30,9 %). De même, les jeunes en milieu rural étaient également moins susceptibles d'avoir été joints par un parti politique pendant la dernière élection fédérale. Parmi les jeunes vivant en milieu rural, 25,1 % ont dit qu'un politicien ou un parti politique les avait joints pendant la campagne, comparativement à 31,1 % des jeunes vivant en milieu urbain.

Les résultats montrent que les différents groupes de jeunes Canadiens font l'objet d'une mobilisation différente pendant les élections. Tout d'abord, les organisations et réseaux sociaux semblent être des sources importantes de mobilisation pour les jeunes Autochtones, les jeunes appartenant à une minorité visible et les étudiants, ce qui confirme des conclusions antérieures sur l'importance des organisations autochtones et des associations étudiantes pour inciter les jeunes à voter (Harell et coll. 2009, Abacus 2016). Cependant, il semble que les jeunes sans emploi sont beaucoup moins susceptibles d'être encouragés à voter, ce qui peut s'expliquer en partie par le fait qu'ils ne fréquentent pas d'environnement de travail ni d'établissement d'enseignement. Enfin, les jeunes n'ont pas signalé de taux élevés de communication par les partis politiques et les candidats (c.-à-d. pour tous les sous-groupes, au plus 31,1 % des jeunes ont déclaré avoir été joints par un parti), et les jeunes sans emploi et ceux en milieu rural étaient beaucoup moins susceptibles d'avoir été joints.

Tableau 4 : Mobilisation des différents sous-groupes de jeunes et communication par un parti

		Mobilisation (moyenne, de 0 à 7)	Communication par un parti (en %)	Taille minimale de l'échantillon
Statut d'Autochtone	Autochtone	3,6**	29,1	109
	Non-Autochtone•	3,0	29,6	2 342
Statut de minorité visible	Appartenant à une minorité visible	3,4***	31,3	498
	N'appartenant pas à une minorité visible •	3,0	29,8	1 990
Statut professionnel	Sans emploi	2,5*	29,3	81
	Étudiant	3,5***	25,1*	516
	Ayant un emploi•	3,0	30,9	1 846
Cadre de vie	Milieu rural	3,0	25,1*	547
	Milieu urbain •	3,1	31,1	1 873
Statut de personne handicapée	Jeune handicapé	3,4	30,7	104
	Sans handicap •	3,1	29,3	2 346

Remarque : Jeunes Canadiens âgés de 18 à 34 ans.

Différences importantes sur le plan statistique : *** p<0,001; ** p<0,01; * p<0,05 (catégorie de référence : •).

Il est généralement reconnu que les partis politiques concentrent leurs efforts de mobilisation auprès des électeurs habituels, qui ne sont pas les jeunes citoyens. En fait, nous constatons que les Canadiens âgés de 18 à 34 ans étaient beaucoup moins susceptibles d'avoir été joints par les partis (29,5 %) que les Canadiens âgés de 35 ans ou plus (59 %) et cette différence de 30 points de pourcentage est importante sur le plan statistique. Cependant, les résultats ont montré que certains sous-groupes sont encore moins susceptibles d'être encouragés à aller voter par les partis politiques.

6. ENGAGEMENT SOCIAL ET POLITIQUE

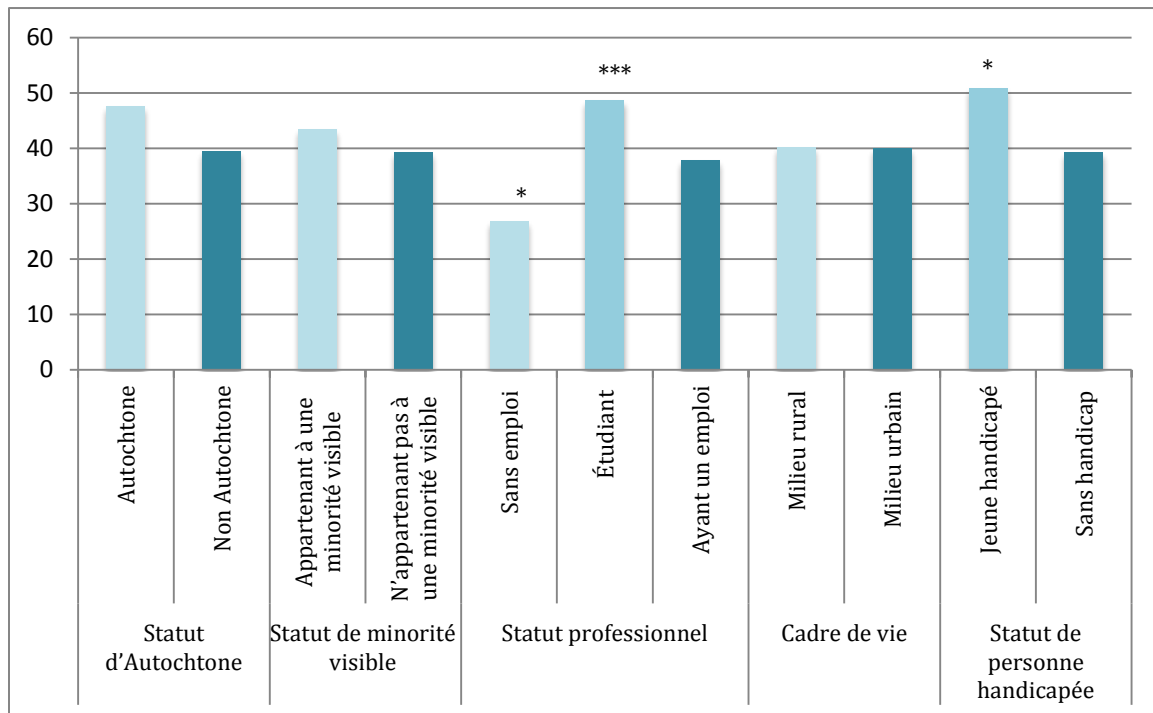
La revue de la documentation fournit des données probantes montrant que l'interaction des citoyens avec leur environnement social et politique peut avoir une incidence sur leur volonté de participer activement à la politique. Tout d'abord, la participation à des associations communautaires et à des groupes sociaux aide les citoyens à acquérir des compétences civiques et à avoir un sentiment d'appartenance à la communauté et peut favoriser l'action politique (Putnam 2000). Ensuite, la participation des citoyens à diverses actions politiques peut les rendre plus susceptibles de participer aux élections également (Verba et coll. 1995). Enfin,

le recours des citoyens aux programmes sociaux et leur interaction avec des bureaux gouvernementaux constituent des expériences politiques significatives qui peuvent avoir un effet sur leur désir de voter (Soss 1999, Mettler et Stonecash 2008, Sharp 2009). Dans la présente section, nous nous penchons sur l'engagement social, la participation politique et les communications avec le gouvernement. On a mesuré l'engagement social en demandant aux répondants s'ils avaient fait du bénévolat au sein d'une organisation au cours de la dernière année^{xiii}. La participation politique est mesurée par le degré d'engagement dans 14 activités^{xiv}. Enfin, on a demandé aux répondants s'ils avaient contacté un bureau du gouvernement ou s'ils étaient allés dans un bureau du gouvernement, par exemple un bureau de Service Canada ou un bureau du gouvernement provincial^{xv}.

La figure 1 présente le taux de bénévolat dans les différents sous-groupes de jeunes et révèle seulement trois différences importantes à cet égard. Tout d'abord, les jeunes sans emploi sont beaucoup moins susceptibles de faire du bénévolat que les jeunes ayant un emploi (26,8 % comparativement à 37,9 %), tandis que les étudiants sont beaucoup plus susceptibles de faire du bénévolat (48,6 %). Le niveau de participation politique était également très inférieur chez les jeunes sans emploi (moyenne de 2,4 actions politiques au cours des 12 derniers mois), comparativement aux jeunes ayant un emploi (moyenne de 3,8 actions politiques). Ensuite, nous constatons à la figure 1 que les jeunes handicapés sont beaucoup plus susceptibles de faire du bénévolat (50,8 %) comparativement aux jeunes sans handicap (39,3 %). De même, ils sont plus engagés politiquement, ayant participé en moyenne à 4,5 actions politiques, comparativement aux jeunes sans handicap (moyenne de 3,7 actions politiques).

En ce qui a trait à la communication avec des bureaux gouvernementaux, seuls les jeunes en milieu rural ont montré qu'ils étaient beaucoup moins susceptibles d'avoir communiqué avec un bureau gouvernemental ou d'être allés dans un tel bureau (43,5 %) comparativement aux jeunes en milieu urbain (48,9 %). En résumé, les résultats montrent qu'il n'y a que quelques différences entre les sous-groupes en ce qui concerne le bénévolat, la participation politique et la communication avec des bureaux gouvernementaux.

Figure 1 : Taux de bénévolat chez les différents sous-groupes de jeunes



Remarque : Jeunes Canadiens âgés de 18 à 34 ans. Différences importantes sur le plan statistique : *** $p < 0,001$; ** $p < 0,01$; * $p < 0,05$ (catégorie de référence : en bleu foncé).

7. EXPLICATION DE LA PARTICIPATION ÉLECTORALE DES DIFFÉRENTS GROUPES DE JEUNES : MODÈLE MULTIVARIÉ

Après avoir passé en revue les différentes caractéristiques et différents facteurs individuels qui sont considérés comme ayant une incidence sur la participation au scrutin, et nous être penchés sur les variations de ces facteurs entre les sous-groupes de jeunes Canadiens, nous évaluons maintenant l'incidence de ces facteurs sur la participation électorale des différents groupes de jeunes. Nous incluons donc ces facteurs dans un modèle multivarié de participation électorale et estimons l'effet des facteurs sociodémographiques, des obstacles à l'accès, des ressources et des attitudes politiques, de la mobilisation sociale et politique et de l'engagement social et politique sur la probabilité que les jeunes votent à l'élection fédérale de 2015, toutes les autres variables demeurant constantes^{xvi}. Nous estimons cinq modèles séparés, distinguant les répondants selon les caractéristiques suivantes : statut d'Autochtone (modèle 1, les jeunes non-Autochtones étant la catégorie de référence), statut de minorité visible (modèle 2, les jeunes n'appartenant pas à une minorité visible étant la catégorie de référence), statut professionnel (modèle 3, les jeunes ayant un emploi étant la catégorie de référence), cadre de vie (modèle 4, les jeunes en milieu urbain étant la catégorie de référence) et statut de personne handicapée (modèle 5, les jeunes sans handicap étant la catégorie de référence). Comme la variable dépendante, soit la

participation électorale, est dichotomique, nous recourons à l'analyse de régression logistique. L'effet de chaque facteur est présenté en tant que rapport de cotes (RC) indiquant la probabilité qu'un répondant vote, comparativement au groupe de référence^{xvii}.

Le tableau 5 présente les cinq modèles multivariés des différents groupes de jeunes. Pour expliquer la participation des différents sous-groupes de jeunes, nous nous penchons tout d'abord sur les similitudes entre les différents groupes. Ensuite, nous analysons les effets différentiels de diverses variables expliquant la participation pour chaque sous-groupe.

Notre lien bidimensionnel initial ne pouvait pas révéler d'écarts importants au chapitre de la participation entre les jeunes Autochtones et les jeunes non-Autochtones, entre les jeunes appartenant à une minorité visible et ceux n'appartenant pas à un tel groupe et entre les jeunes handicapés et ceux n'ayant pas de handicap. Les résultats restent les mêmes après la prise en compte des caractéristiques sociodémographiques, des obstacles à l'accès, de la motivation, de la mobilisation et de l'engagement. Pour le statut professionnel, les écarts de la participation restent les mêmes après la prise en compte des différents facteurs. Les jeunes ayant un emploi sont 3,3 fois plus susceptibles de voter que les jeunes sans emploi^{xviii}. Enfin, après la prise en compte des caractéristiques sociodémographiques, des obstacles à l'accès, de la motivation, de la mobilisation et de l'engagement, les écarts de la participation entre les jeunes en milieu rural et les jeunes en milieu urbain ne sont plus importants sur le plan statistique. Cela signifie que les écarts de la participation entre les jeunes vivant en milieu rural et ceux vivant en milieu urbain peuvent s'expliquer par les différences entre leurs profils sociodémographiques, leurs ressources et attitudes politiques et les obstacles à l'accès auxquels ils sont confrontés.

Les résultats des modèles 1 à 5 laissent entendre que, parmi toutes les variables sociodémographiques, le niveau de scolarité est le seul facteur pertinent. Comme prévu, le niveau de scolarité est systématiquement et positivement lié à la participation au scrutin de tous les groupes de jeunes. Contrairement à la plupart des caractéristiques sociodémographiques, les obstacles à l'accès sont tous des facteurs importants pour expliquer la participation électorale des jeunes. La connaissance de la façon de voter et de la nécessité de confirmer son identité et son adresse pour pouvoir voter a une grande incidence sur la participation de tous les groupes de jeunes. Par ailleurs, la réception d'une carte d'information de l'électeur d'Élections Canada fait en sorte que, en moyenne, les jeunes sont 3,8 fois plus susceptibles de voter que les jeunes qui n'ont pas reçu une telle carte. Les répondants qui ont utilisé la plateforme d'inscription en ligne d'Élections Canada étaient également deux fois plus susceptibles de voter que ceux qui ne l'ont pas utilisée. Les résultats laissent également entendre qu'il existe un lien positif fort et constant entre la perception des répondants relative à la facilité de voter et la participation au scrutin. En ce qui a trait aux attitudes politiques, nous constatons une relation positive forte et constante entre l'intérêt à l'égard de l'élection fédérale

et la participation de tous les sous-groupes de jeunes. En outre, l'intérêt général à l'égard de la politique ne semble pas avoir d'incidence sur la participation, après la prise en compte des autres obstacles à l'accès et des attitudes politiques. L'opinion des répondants concernant le fait que voter constitue un devoir civique est encore plus révélatrice. Ceux qui ont une telle opinion sont, en moyenne, cinq fois plus susceptibles de voter que les jeunes qui croient que voter est un choix. Une autre variable explicative systématiquement positive de la participation est l'opinion des jeunes concernant la capacité de réponse des politiciens et des décideurs. La compétence politique autodéclarée par les jeunes ne semble pas avoir d'incidence sur la participation.

À la lumière des variables ayant trait à la mobilisation politique, nous constatons que, contrairement aux attentes générales, le fait d'avoir été encouragé à aller voter et d'avoir été joint par un parti politique n'a pas d'effet important sur la participation, après la prise en compte d'autres variables explicatives de la participation, comme les obstacles à l'accès ainsi que les ressources et les attitudes politiques.

Enfin, les résultats laissent croire à l'existence d'un lien positif entre l'engagement politique et la participation. Plus le jeune est politiquement engagé, plus il est susceptible de voter. Le bénévolat et les communications avec des bureaux gouvernementaux ne sont pas des facteurs importants pour expliquer la participation des jeunes, après la prise en compte d'autres variables explicatives.

Afin de déterminer si les variables explicatives ont un effet différentiel sur les groupes de jeunes distincts, nous avons analysé les effets d'interaction entre les variables explicatives et les différentes catégories de jeunes (c.-à-d. statut d'Autochtone, statut de minorité visible, statut professionnel, cadre de vie et statut de personne handicapée). Ces analyses supplémentaires ont révélé des écarts importants entre les sous-groupes de jeunes. Les résultats des effets d'interaction sont abordés dans le texte.

Après examen des effets différentiels sur la participation entre les jeunes appartenant à une minorité visible et ceux n'appartenant pas à un tel groupe, nous constatons que la connaissance de la façon de voter a un effet positif plus grand ($RC = 2,4$, $p = 0,002$) sur les jeunes n'appartenant pas à une minorité visible que sur ceux appartenant à un tel groupe. Cela ne signifie pas que ce facteur n'est pas important pour les jeunes de minorités visibles; les résultats indiquent principalement qu'il a une plus grande importance pour prévoir la participation des jeunes n'appartenant pas à une minorité visible. D'autres analyses de l'interaction révèlent également plusieurs effets différentiels par rapport au statut professionnel. Tout d'abord, nous constatons que l'état matrimonial est une variable explicative importante de la participation chez les jeunes sans emploi. Les jeunes sans emploi mariés sont 9,5 fois plus susceptibles de voter que les jeunes ayant un emploi. Chez ces derniers, l'opinion selon laquelle voter est un devoir civique revêt plus d'importance. Les jeunes ayant un emploi qui affichent une telle opinion sont

5,7 fois plus susceptibles de voter que les jeunes sans emploi. Les effets d'interaction révèlent également certains effets différentiels pour la population d'étudiants. Plus précisément, les étudiants ayant déménagé au cours de la dernière année sont 2,3 fois plus susceptibles de voter que les jeunes ayant un emploi qui ont également déménagé au cours de la dernière année. En d'autres mots, la mobilité résidentielle semble avoir un effet plus négatif sur la participation au scrutin chez les jeunes ayant un emploi comparativement aux étudiants. En ce qui a trait au cadre de vie des jeunes, les résultats révèlent une différence marquante. Les jeunes femmes vivant en milieu rural sont 2,5 fois plus susceptibles de voter que leurs homologues masculins, comparativement aux jeunes femmes en milieu urbain par rapport aux jeunes hommes en milieu urbain. Le sexe semble être une variable explicative importante seulement pour les jeunes vivant en milieu rural.

Tableau 5 : Résultats de cinq analyses de régression logistique expliquant la participation à l'élection fédérale de 2015 chez les différents groupes de jeunes (rapports de cotes et écarts-types)

Sous-groupes de jeunes	Vote à l'élection fédérale (0-1)									
	Modèle 1		Modèle 2		Modèle 3		Modèle 4		Modèle 5	
	RC	ET	RC	ET	RC	ET	RC	ET	RC	ET
Jeunes Autochtones	1,9	,40								
Jeunes appartenant à une minorité visible			0,8	,23						
Jeunes sans emploi					0,3**	,39				
Étudiants					0,9	,22				
Jeunes vivant en milieu rural							0,7	,18		
Jeunes handicapés									1,6	,43
Caractéristiques sociodémographiques										
Niveau de scolarité	1,2**	0,05	1,2**	,06	1,2**	,05	1,2**	,05	1,2**	,05
Marié	1,1	,20	1,0	,21	1,0	,21	1,1	,21	1,0	,20
Ayant des enfants	0,7	,23	0,8	,23	0,7	,23	0,7	,24	0,7	,23
Mobilité résidentielle	0,9	,16	0,9	,16	0,9	,16	0,9	,16	0,9	,16
Statut d'immigration	1,0	,26	0,9	,28	1,0	,26	1,0	,26	1,0	,26
Sexe (masculin)	0,9	,17	0,9	,17	0,9	,17	0,9	,17	0,9	,17
Âge	1,0	,02	1,0	,02	1,0	,02	1,0	,02	1,0	,02
Obstacles à l'accès										
Connaissance de la façon de voter	1,4**	,12	1,4*	,12	1,4**	,12	1,4**	,12	1,4**	,12
Connaissance de la confirmation de l'adresse et de l'identité	1,5**	,13	1,5**	,13	1,5**	,13	1,5**	,13	1,5**	,13
Recours à l'inscription en ligne	2,1***	,21	2,1***	,21	2,2***	,21	2,1**	,21	2,2***	,21
Réception d'une carte d'information de l'électeur	3,8***	,18	3,8***	,18	3,7***	,18	3,8***	,18	3,7***	,18
Facilité de voter	2,1***	,07	2,0***	,07	2,0***	,07	2,0***	,08	2,1***	,07
Ressources et attitudes politiques										
Intérêt à l'égard de la politique	0,9	,13	0,9	,13	0,9	,13	0,9	,13	0,9	,13
Intérêt à l'égard de l'élection	3,4***	,14	3,5***	,14	3,5***	,14	3,3***	,14	3,3***	,14
Voter est un devoir civique	5,0***	,17	5,2***	,17	5,1***	,17	5,1***	,17	5,1	,17
Satisfaction à l'égard de la démocratie	0,9	,10	0,9	,11	0,9	,11	0,9	,11	0,9	,11
Sentiment de compétence politique	0,9	,08	0,9	,09	0,9	,08	0,9	,08	0,9	,08
Perception de la capacité de réponse	1,5***	,09	1,5***	,09	1,5***	,09	1,5***	,09	1,5***	,09
Connaissances politiques	1,0	,07	1,0	,07	1,0	,07	1,0	,07	1,0	,07
Mobilisation										
Encouragé à voter	0,9	,05	0,9	,05	0,9	,05	1,0	,05	1,0	,05
Joint par un parti	1,2	,18	1,2	,18	1,2	,18	1,2	,18	1,2	,18

Engagement										
Bénévolat	1,1	,18	1,1	,18	1,2	,18	1,2	,18	1,1	,18
Engagement politique	1,1**	,04	1,1**	,04	1,1**	,04	1,1**	,04	1,1**	,04
Communication avec le gouvernement	0,9	,16	0,8	,16	0,9	,16	0,8	,16	0,9	,16
Constante	0***	,97	0***	,96	0***	,98	0***	,97	0***	1,0
Pseudo R-carré	0,572		0,570		0,578		0,571	,18	0,570	
Nombre d'observations	1 845		1 825		1 842		1 821		1 840	

Remarque : La variable dépendante concernant le comportement lié à la participation au scrutin à l'élection fédérale de 2015 est mesurée en tant que dichotomie, où 1 = oui et 0 = non. Degrés d'importance : *** p<0,001 - ** p<0,01 - * p<0,05

Nos résultats laissent entendre que la participation électorale des jeunes peut être expliquée par les mêmes facteurs que ceux liés à la participation des citoyens canadiens plus âgés. Le niveau de scolarité, les obstacles à l'accès, les attitudes politiques et l'engagement politique s'appliquent de la même façon pour les jeunes et les citoyens plus âgés. Le modèle de ressources traditionnel semble donc s'appliquer aux jeunes également (Blais et Loewen 2011, Gélinau 2013). Les résultats laissent néanmoins croire à certains écarts au chapitre des modèles de participation traditionnels en ce qui a trait aux caractéristiques sociodémographiques. Seul le niveau de scolarité des jeunes était une variable explicative importante de la participation. L'âge, le sexe, le statut d'immigration, l'état matrimonial, la mobilité résidentielle et le fait d'avoir des enfants ont eu peu d'importance pour prévoir la probabilité de voter des jeunes. Cela peut s'expliquer par le fait que certaines variables supposent un écart moindre chez les jeunes, comparativement à la population générale, comme l'état matrimonial et le nombre d'enfants. Par contre, d'autres caractéristiques sociodémographiques, comme la mobilité résidentielle, peuvent avoir une signification différente chez les jeunes. Règle générale, les jeunes ont tendance à être plus mobiles et ils sont moins susceptibles d'être propriétaires comparativement aux citoyens plus âgés, ce qui peut expliquer la valeur explicative limitée de ce facteur.

Malgré le fait que les variables sociodémographiques ont une valeur explicative généralement limitée pour les jeunes, nos analyses laissent entendre qu'il existe certains effets différentiels pour certains sous-groupes de jeunes. Le fait d'être marié est un facteur important pour expliquer la participation au scrutin des jeunes sans emploi. Le sexe est important seulement pour expliquer la participation des jeunes en milieu rural, les femmes présentant un taux de participation plus élevé que les hommes. Par contre, la mobilité résidentielle semble avoir un effet plus négatif sur la participation des jeunes ayant un emploi comparativement aux étudiants. Les résultats laissent également croire à un effet différentiel en ce qui concerne les obstacles à l'accès pour les jeunes appartenant à une minorité visible et ceux qui n'appartiennent pas à un tel groupe, tandis que la connaissance de la façon de voter est plus importante pour les jeunes n'appartenant pas à une minorité visible, en tant que variable explicative de la participation. Enfin, l'opinion selon laquelle voter est un devoir civique est plus importante chez les jeunes ayant un emploi, comparativement aux jeunes sans emploi.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'objectif du présent rapport était d'aller au-delà de l'examen général de la participation électorale des jeunes pour se pencher sur des caractéristiques plus précises de différents groupes de jeunes Canadiens. Comme Géliveau le conclut dans son rapport (2013), les jeunes Canadiens sont loin de former un groupe homogène. Dans le présent rapport, nous fournissons des données probantes montrant comment les différents groupes de jeunes Canadiens se distinguent au chapitre de leur situation sociodémographique, de leurs expériences sociales et de leur participation politique et comment ces facteurs contribuent à expliquer la participation électorale des différents jeunes Canadiens.

Les jeunes participent généralement moins aux élections que les autres Canadiens (Blais et coll. 2004, Blais et Loewen 2011), mais certains jeunes peuvent être particulièrement moins susceptibles de voter. En ce qui concerne l'élection fédérale de 2015, nous avons constaté que les jeunes en milieu rural et les jeunes sans emploi étaient beaucoup moins susceptibles de voter (taux de participation de 68 % et de 47 %). Cela nous amène à conclure que ces groupes de jeunes pourraient nécessiter une attention particulière et des politiques plus ciblées. Contrairement à nos attentes, les jeunes Autochtones ne présentent pas des taux de participation bien inférieurs à ceux des autres jeunes Canadiens (taux de participation de 70 %). Cela peut s'expliquer par la caractéristique particulière de l'élection de 2015 dans le cadre de laquelle la participation des collectivités autochtones était beaucoup plus élevée que lors des élections antérieures. Cela peut aussi s'expliquer par le fait que les jeunes Autochtones vivant à l'extérieur des réserves étaient surreprésentés dans l'échantillon des jeunes Autochtones de l'enquête.

Le présent rapport a montré que le niveau de scolarité officiel est une ressource importante pour la participation politique et une variable explicative solide de la participation électorale de tous les groupes. Cependant, le rapport a également montré que les jeunes Autochtones, les jeunes en milieu rural et ceux sans emploi ont tous tendance à présenter un niveau de scolarité inférieur. Cela révèle qu'une absence de ressources en matière d'éducation défavorise ces groupes de jeunes sur le plan de la participation électorale comparativement aux autres groupes de jeunes qui sont plus instruits. Par conséquent, on pourrait recommander de promouvoir des politiques et des programmes d'éducation ayant pour but de hausser le niveau de scolarité des jeunes Autochtones, des jeunes sans emploi et des jeunes vivant en milieu rural. Les programmes d'éducation pourraient être surtout importants pour les groupes de jeunes faisant face à des difficultés économiques, à de la discrimination et à d'autres difficultés sociales (Pacheco et Plutzer 2008).

Les différents types de connaissance du processus électoral se sont révélés être des variables explicatives importantes de la participation électorale de tous les sous-groupes de jeunes. Cependant, nous avons constaté que tous les sous-groupes de jeunes sur lesquels nous avons mis l'accent dans le présent rapport ont tendance

à afficher des degrés de connaissance inférieurs quant à la façon de voter. Par conséquent, une recommandation serait d'adapter les campagnes d'information et les programmes de sensibilisation des électeurs plus précisément à ces groupes : jeunes Autochtones, jeunes appartenant à une minorité visible, jeunes sans emploi, étudiants, jeunes vivant en milieu rural et jeunes handicapés.

Les attitudes politiques se sont révélées être des facteurs importants pour expliquer la participation au scrutin de tous les groupes de jeunes. Les données probantes provenant des analyses multidimensionnelles ont montré que le degré d'intérêt à l'égard de l'élection, le sentiment que voter est un devoir civique et les perceptions relatives à la capacité de réponse du pouvoir politique augmentaient de façon importante la probabilité de voter pour tous les jeunes. Le présent rapport a également permis de cerner quels groupes de jeunes avaient tendance à être moins motivés et à afficher des perceptions plus négatives à l'égard de la politique. Les données probantes ont montré que les jeunes Autochtones, ceux appartenant à une minorité visible, n'ayant pas d'emploi et vivant en milieu rural ainsi que les jeunes handicapés avaient des perceptions moins positives à l'égard des politiciens et de la capacité de réponse des institutions. Il peut être difficile de réussir à changer les perceptions des jeunes à l'égard des politiciens et des institutions, mais les campagnes de sensibilisation des électeurs pourraient éduquer les jeunes sur la manière dont le gouvernement fédéral et les politiques adoptées à l'échelle fédérale ont une incidence sur leur vie (p. ex. programmes sociaux, programmes d'emploi et assurance-emploi) afin d'accroître la pertinence de l'élection fédérale aux yeux des jeunes et l'intérêt de ces derniers à l'égard des élections.

BIBLIOGRAPHIE

- Abacus. 2016. *The Next Canada – Politics, Political Engagement, and Priorities of Canada's Next Electoral Powerhouse: Young Canadians*. Alliance canadienne des associations étudiantes.
- Belli, Robert F., Michael W. Traugott et Matthew N. Beckmann. 2001. « What Leads to Voting Overreports? Contrasts of Overreporters to Validated Voters and Admitted Nonvoters in the American National Election Studies », *Journal of Official Statistics*, 17: 479-98.
- Bilodeau, Antoine et Luc Turgeon. 2015. *La participation électorale des jeunes et des membres d'une minorité visible au Canada : éclairage du Projet sur la diversité provinciale*. Ottawa : Élections Canada.
- Blais, André. 2000. *To Vote or Not to Vote? The Merits and Limits of Rational Choice Theory*. Pittsburgh : University of Pittsburgh Press.
- Blais, André, Elisabeth Gidengil et Neil Nevitte. 2004. « Where Does Turnout Decline Come From? », *European Journal of Political Research*, 43: 221-36.
- Blais, André et Peter Loewen. 2011. *Participation électorale des jeunes au Canada*. Ottawa : Élections Canada.
- Dalton, Russell J. 2007. *The Good Citizen: How a Younger Generation Is Reshaping American Politics*. Washington : CQ Press.
- . 2008. « Citizenship Norms and the Expansion of Political Participation », *Political Studies*, 56: 76-98.
- Delli Carpini, Michael X. et Scott Keeter. 1996. *What Americans Know About Politics and Why It Matters*. New Haven : Yale University Press.
- DiMaggio, Paul, Eszter Hargittai, Coral Celeste et Steven Shafer. 2004. « From Unequal Access to Differentiated Use: A Literature Review and Agenda for Research on Digital Inequality », *Social Inequality*, 355-400.
- Gallego, Aina. 2007. « Unequal Political Participation in Europe », *International Journal of Sociology*, 37: 10-25.
- . 2009. « Where Else Does Turnout Decline Come From? Education, Age, Generation and Period Effects in Three European Countries », *Scandinavian Political Studies*, 32: 23-44.

- Gélineau, François. 2013. *Qui participe? Examen approfondi des résultats de l'Enquête nationale auprès des jeunes*, Ottawa : Élections Canada.
- Gidengil, Elisabeth, André Blais, Neil Nevitte et Richard Nadeau. 2003. « Turned Off or Tuned Out? Youth Participation in Politics », *Electoral Insight*, 5: 9-14.
- Gray, M. et M. Caul. 2000. « Declining Voter Turnout in Advanced Industrial Democracies, 1950 to 1997 », *Comparative Political Studies*, 33: 1091-122.
- Harell, Allison, Dimitrios Panagos et J. Scott Matthews. 2009. *Explication du taux de participation des Autochtones aux élections fédérales : coup d'oeil sur l'Alberta, la Saskatchewan et le Manitoba*. Ottawa : Élections Canada.
- Highton, Benjamin et Raymond E. Wolfinger. 2001. « The First Seven Years of the Political Life Cycle », *American Journal of Political Science*, 45: 202-09.
- Huckfeldt, R. et J. Sprague. 1992. « Political Parties and Electoral Mobilization: Political Structure, Social Structure, and the Party Canvass », *The American Political Science Review*, 86: 70-86.
- Jarvis, Sharon E., Lisa Montoya et Emily Mulvoy. 2005. *The Political Participation of Working Youth and College Students*, CIRCLE - document de travail 36. www.civicyouth.org/PopUps/WorkingPapers/WP36Jarvis.pdf.
- Mettler, S. et J. M. Stonecash. 2008. « Government Program Usage and Political Voice », *Social Science Quarterly*, 89: 273-93.
- Nielsen. 2016. *Enquête nationale auprès des jeunes 2015*.
- Niemi, Richard G. et Michael J. Hanmer. 2010. « Voter Turnout among College Students: New Data and a Rethinking of Traditional Theories », *Social Science Quarterly*, 91: 301-23.
- Pacheco, Julianna Sandell et Eric Plutzer. 2008. « Political Participation and Cumulative Disadvantage: The Impact of Economic and Social Hardship on Young Citizens », *Journal of Social Issues*, 64: 571-93.
- Putnam, Robert D. 2000. *Bowling Alone: The Collapse and Revival of American Community*. New York : Simon & Schuster.
- Rosenstone, S. J. et J. M. Hansen. 1993. *Mobilization, Participation, and Democracy in America*. New York : MacMillan.
- Sharp, Elaine B. 2009. « Local Government, Social Programs, and Political Participation: A Test of Policy-Centered Theory », *State & Local Government Review*, 41: 182-92.

Soss, Joe. 1999. « Lessons of Welfare: Policy Design, Political Learning, and Political Action », *American Political Science Review*, 93: 363-80.

Verba, Sidney et Norman Nie, H. 1972. *Participation in America: Political Democracy and Social Equality*. New York : Harper and Row.

Verba, Sidney, Kay Lehman Schlozman et Henry E. Brady. 1995. *Voice and Equality: Civic Voluntarism in American Politics*. Cambridge : Harvard University Press.

Wolfinger, R. E., et S. J. Rosenstone. 1980. *Who Votes?* New York : Yale University Press.

NOTES DE FIN DE DOCUMENT

ⁱ Les taux de participation autodéclarés sont habituellement plus élevés que les taux de participation réels parce que les gens ont tendance à exagérer leur participation électorale. Cette tendance s'explique en partie par la désirabilité sociale et des problèmes de mémoire (Belli et coll. 2001).

ⁱⁱ Sur une échelle de 0 à 3, 0 signifiant aucune bonne réponse et 3, trois bonnes réponses.

ⁱⁱⁱ Sur une échelle de 0 à 3, 0 signifiant aucune bonne réponse et 3, trois bonnes réponses.

^{iv} Les résultats des trois questions ont été combinés. Tous les répondants ont dû indiquer, par rapport à la dernière élection, la mesure dans laquelle il a été difficile ou facile de trouver des renseignements sur ce qui suit : a) la manière de voter, b) l'endroit où voter et c) les différentes manières de voter, en utilisant une échelle de Likert en quatre points (1 = très difficile, 2 = relativement difficile, 3 = relativement facile, 4 = très facile). Les résultats ont été combinés en une échelle cumulative allant de 3 à 12. Les répondants qui n'ont pas cherché de renseignements ne sont pas inclus dans l'analyse de cette variable.

^v Les résultats des sept questions ont été combinés pour obtenir une mesure de la « facilité de voter ». Pour quatre questions, les répondants *ayant voté* à la dernière élection fédérale ont dû indiquer la mesure dans laquelle il a été difficile ou facile de connaître leur lieu de vote (au besoin), de confirmer leur identité et leur adresse et, enfin, de remplir et de renvoyer leur bulletin de vote postal (pour ceux qui ont voté par la poste). Pour les trois autres questions, les répondants *n'ayant pas voté* ont dû indiquer, au cas où ils auraient voté, la mesure dans laquelle il aurait été difficile ou facile de connaître leur lieu de vote, de confirmer leur identité et leur adresse et d'accéder au bureau de vote. Les sept questions utilisaient une échelle de Lickert en quatre points allant de 1 « très difficile » à 4 « très facile ». Les résultats ont été combinés en une échelle cumulative de 2 à 8.

^{vi} La taille relativement restreinte de certains échantillons de sous-groupes pourrait expliquer pourquoi certains écarts ne sont pas importants sur le plan statistique ($p > 0,05$).

^{vii} L'écart entre les jeunes ayant un emploi et ceux sans emploi est aussi important que celui entre les étudiants et les jeunes ayant un emploi, mais il n'est pas important sur le plan statistique. Cela peut s'expliquer par la taille plus petite de l'échantillon des jeunes sans emploi.

viii L'intérêt affiché par les répondants à l'égard de la politique en général et de l'élection fédérale plus particulièrement a été mesuré grâce à une simple autoévaluation ayant permis aux répondants d'indiquer s'ils étaient très intéressés ou relativement intéressés ou s'ils n'étaient pas très intéressés ou pas du tout intéressés par la dernière élection fédérale et la politique canadienne. Les réponses ont été codées selon une échelle de Likert en quatre points allant de 1 « pas du tout intéressé(e) » à 4 « très intéressé(e) ».

On a mesuré la perception des répondants selon laquelle voter est un devoir civique en leur demandant si, pour eux, le fait de voter est d'abord et avant tout un choix ou un devoir, réponse codée en tant que variable nominale où 1 = voter est un devoir civique et 0 = voter est un choix.

La satisfaction à l'égard de la démocratie canadienne a été mesurée sur une échelle de Likert en quatre points allant de 1 « tout à fait insatisfait(e) » à 4 « tout à fait satisfait(e) », selon la réponse à la question suivante : « Dans quelle mesure êtes-vous satisfait(e) de la vie démocratique au Canada? »

L'efficacité de la politique interne a été mesurée par l'entremise de l'énoncé « Parfois, la politique et le gouvernement semblent si compliqués qu'une personne comme moi ne peut pas vraiment comprendre ce qui se passe »; les répondants devaient indiquer dans quelle mesure ils étaient d'accord ou en désaccord avec l'énoncé, selon une échelle de Likert en quatre points allant de 1 « tout à fait d'accord » à 4 « pas du tout d'accord ». Plus la valeur est élevée, plus le degré d'efficacité politique est élevé. L'efficacité politique externe a été mesurée par l'entremise de l'énoncé « Je ne pense pas que le gouvernement se soucie de ce que pensent les gens comme moi », également selon une échelle de Likert en quatre points allant de 1 « tout à fait d'accord » à 4 « pas du tout d'accord ».

ix Le niveau de connaissance en politique des répondants a été mesuré grâce à cinq questions portant sur le fonctionnement des gouvernements et des élections. Q1 : Quel parti a remporté le plus grand nombre de sièges lors de l'élection fédérale du 19 octobre? Q2 : De quel ordre de gouvernement relève d'abord l'éducation? Q3 : De quel ordre de gouvernement relève d'abord l'assurance emploi? Q4 : Quel est le nom du premier ministre de votre province/territoire? Q5 : Quel poste ou quelles fonctions politiques David Cameron occupe-t-il maintenant? La connaissance a été mesurée grâce à une échelle cumulative des cinq questions, allant de 0 à 5.

x On a créé une échelle cumulative en additionnant le nombre de groupes différents ayant encouragé les répondants à voter; la valeur minimale est de 0, tandis que la valeur maximale est de 7. Nous avons pris en compte les catégories suivantes : famille, amis ou pairs, époux ou partenaire, enseignant ou professeur, médias, politiciens, parti ou candidat ou organisation communautaire/environnementale ou sociale.

^{xi} Le fait d'avoir été joint par un parti politique ou un candidat est codé en tant que variable nominale où 0 = non et 1 = oui. On a attribué le code 0 aux réponses « ne sait pas » et « ne se souvient pas ».

^{xii} Les niveaux d'importance sur le plan statistique sont fondés sur les liens bidimensionnels entre la mobilisation sociale ou la communication par un parti et les sous-groupes de jeunes.

^{xiii} La variable du bénévolat est codée en tant que variable nominale où 0 = non et 1 = oui.

^{xiv} La variable de la participation politique est une échelle cumulative (de 0 à 14) représentant un vaste éventail d'activités : a écrit une lettre ou un courriel à un journal; a écrit un commentaire en ligne dans un blogue, un groupe de discussion ou un article; a assisté à une assemblée publique sur un enjeu local; a communiqué directement avec un politicien pour lui donner son point de vue sur une question; a pris part à une manifestation ou à une marche de protestation; a signé une pétition; a recueilli ou fait des dons pour soutenir une cause; a acheté ou boycotté des produits pour des raisons politiques, environnementales ou éthiques; a porté un t-shirt, un bracelet ou un macaron pour soutenir une cause; a fait une recherche d'information en ligne sur des questions politiques ou des enjeux publics; a utilisé les médias sociaux pour échanger de l'information ou du contenu politique; a suivi un débat des chefs durant la campagne électorale; a affiché une enseigne pour un parti ou un candidat pendant la campagne électorale; a participé à une activité organisée par un parti ou un candidat pendant la campagne électorale; a assisté à une séance d'information pour savoir comment s'inscrire et voter lors de l'élection.

^{xv} La variable de communication avec le gouvernement est codée en tant que variable nominale où 0 = non et 1 = oui.

^{xvi} Nous excluons le revenu en raison du nombre élevé de valeurs manquantes. Cela ne change pas les résultats finaux, car le revenu n'est pas une variable explicative importante quand on tient compte d'autres caractéristiques sociodémographiques, comme le niveau de scolarité.

^{xvii} Le rapport de cotes varie de 0 (le répondant ne votera jamais) à l'infini (le répondant est sûr de voter). Un rapport de cotes de 1 indique que les deux groupes ont la même probabilité de voter. Un rapport de cotes inférieur à 1 indique une relation négative par rapport au fait de voter : le groupe examiné est moins susceptible de voter comparativement à la catégorie de référence. Un rapport de cotes supérieur à 1 indique une relation positive par rapport au fait de voter : le groupe examiné est plus susceptible de voter comparativement au groupe de référence.

^{xviii} Pour déterminer l'incidence sur la probabilité qu'un événement *ne survienne pas*, nous devons établir l'inverse de l'incidence sur la probabilité que l'événement se produise. Par exemple, les jeunes ayant un emploi sont 3,3 fois ($= 1/0,3$) plus susceptibles de voter comparativement aux jeunes sans emploi.